

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2215

Edition du
27 août 2018

DANS CE NUMÉRO

Pour la souveraineté... de l'agriculture d'autrefois (Albert Tille)

Votation du 23 septembre 2018: au-delà des bons sentiments, le danger très réel de l'initiative

Le Tribunal fédéral, nouvel acteur politique? (Pierre-Yves Bosshard)

Laborieuse révision de l'organisation de notre Cour suprême

Franc trop fort: tous démunis (Jean-Pierre Ghelfi)

La BNS pourra-t-elle indéfiniment contrer la revalorisation du franc?

L'extinction des foires (Jacques Guyaz)

Horlogerie, automobile, comptoirs: grands-messes en déclin et infrastructures à repenser

Pour la souveraineté... de l'agriculture d'autrefois

Votation du 23 septembre 2018: au-delà des bons sentiments, le danger très réel de l'initiative

Albert Tille - 22 août 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33545>

L'initiative populaire [«Pour la souveraineté alimentaire»](#) a été lancée par le syndicat agricole minoritaire Uniterre. Suivant le [Message](#) du Conseil fédéral, le Parlement fédéral, où le *lobby* agricole est puissant, a rejeté massivement ce texte sans contre-projet. Il n'a récolté que 23 oui au National et un seul aux Etats.

Défenseur des petits paysans, le syndicat Uniterre a une stratégie vigoureuse. Il demande d'augmenter le nombre des agriculteurs. Il veut développer la production indigène en régulant les importations par un renforcement des droits de douane. Les denrées alimentaires étrangères qui ne sont pas conformes aux règles suisses de la production agricole seront surtaxées ou interdites (par exemple les aliments contenant des œufs non pondus au sol).

Le montant équitable des prix à la production, et donc du revenu des agriculteurs, sera déterminé par l'Etat fédéral. Le modèle d'économie agricole de l'initiative d'Uniterre est proche de celui de l'économie de guerre de 39-45 qui a survécu pendant un demi-siècle.

Mais la Suisse a dû et su s'adapter à la nouvelle donne commerciale internationale. Dans les années 80, de longues

négociations du Gatt (appelé aujourd'hui OMC) intégraient l'agriculture dans la réglementation des échanges internationaux. Il fallait assouplir la politique agricole ou quitter le Gatt.

Berne fait alors la découverte des paiements directs et les introduit en 1993. Ce système d'aide aux paysans - l'Union européenne l'adoptera dix ans plus tard - permet à la Suisse d'ouvrir partiellement son marché agricole à la concurrence étrangère et de signer le nouvel accord international du commerce en 1994.

L'astuce des paiements directs

Berne aidera les agriculteurs non pas en agissant sur le prix des produits, mais en leur versant directement de l'argent pour les *«prestations d'intérêt général»* qu'ils offrent à la population: pour maintenir un paysage cultivé, pour la conservation des ressources naturelles, pour l'occupation décentralisée du territoire, pour les modes de production écologique, pour l'élevage respectueux des animaux.

Les accords Gatt/OMC organisent les échanges internationaux en réglementant les obstacles aux frontières par des droits de douane sur les

marchandises, des quotas ou par des normes de production. Les paiements directs aux agriculteurs ne concernent pas les marchandises. Pour l'OMC, ils ne sont pas un obstacle aux échanges. La Suisse peut donc aider de cette manière ses paysans sans contrainte internationale. Elle ne s'en prive pas. Les paiements directs s'élèvent à plus de 3 milliards par an.

Dans l'une de ses infolettres, le surveillant des prix souligne que les droits de douane sur les produits agricoles représentent un montant équivalent payé par les consommateurs sous la forme de prix élevés ([DP 2128](#)). Pour Monsieur Prix, il serait judicieux de supprimer les droits de douane pour baisser les prix et de soutenir l'agriculture par une augmentation des paiements directs. Soutenir les paysans exclusivement par la caisse fédérale serait un gain pour les gens modestes qui paient moins d'impôts fédéraux qu'ils ne consomment de produits agricoles. Cette suggestion de Monsieur Prix n'a aucune chance de s'imposer.

La politique voulue par Uniterre ignore les vertus des paiements directs et mise tout sur le renforcement des taxes et les restrictions à l'importation contrairement aux engagements de la Suisse à l'OMC. Les mesures de

rétorsion que prendraient alors nos partenaires commerciaux toucheraient durement les exportations suisses, y compris

celle de nos fromages. Mieux vaut donc le maintien de la politique agricole actuelle confirmée par le peuple suisse qui, l'an passé, a accepté par

[78,7% des voix](#) le contre-projet à l'initiative sur la sécurité alimentaire de l'Union suisse des paysans.

Le Tribunal fédéral, nouvel acteur politique?

Laborieuse révision de l'organisation de notre Cour suprême

Pierre-Yves Bosshard - 26 août 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33568>

La loi régissant l'organisation du Tribunal fédéral et la procédure permettant d'accéder à cette haute instance est soumise à une nouvelle [révision](#). Le Conseil fédéral veut décharger les juges de Mon-Repos des affaires simples afin qu'ils puissent se concentrer sur les cas importants, sans pour autant restreindre la protection des droits des justiciables.

Ce délicat équilibre entre allègement du travail du Tribunal fédéral et protection judiciaire des droits n'est pas facile à réaliser. Pour preuve: la durée des travaux préparatoires et parlementaires qui précèdent chaque révision.

Ainsi, dans les années 1980, le Parlement augmente le montant des valeurs litigieuses autorisant l'accès à l'instance judiciaire suprême et introduit une procédure d'admission permettant à cette dernière de ne pas entrer en matière sur un recours, faute d'importance de la cause. Les [Juristes démocrates](#) contestent cette

réforme par voie référendaire et obtiennent [gain de cause devant le peuple](#) le 1er avril 1990.

Les travaux reprennent les années suivantes. Il s'agit toujours de décharger le Tribunal fédéral, mais aussi d'adapter la protection des droits à la suite de la création de tribunaux fédéraux de première instance en matière pénale et administrative, et d'unifier les procédures pénale et civile. Pour mettre en place un système simple et compréhensible, le Conseil fédéral propose un seul recours par grand domaine juridique, civil, pénal et de droit public. [Cette simplification](#) ne convainc pas le Parlement. Il constate trop de lacunes dans la protection des droits.

Un groupe de travail institué par le département de justice et police suggère alors d'ajouter aux trois recours ordinaires un recours constitutionnel subsidiaire, ouvert contre les décisions cantonales lorsqu'aucun recours ordinaire n'est

possible. Ces propositions sont reprises par le Conseil fédéral et adoptées par le Parlement. Elles entrent en vigueur au début 2007.

Une évaluation après 5 ans juge cette [réforme positive](#). Toutefois la charge de travail du Tribunal fédéral augmente à nouveau et les juges se plaignent d'avoir toujours à traiter des affaires de faible importance, et cela sans avoir à juger toutes les affaires importantes pour l'unité et le développement du droit. Par ailleurs des lacunes en matière de protection juridictionnelle subsistent, toute une série de domaines restant exclus de leur contrôle (les exceptions).

En 2015, le gouvernement met en consultation un [projet de révision](#) qui tout à la fois ouvre et ferme l'accès au Tribunal fédéral. Ainsi l'accès est ouvert lorsque le recours soulève une question juridique de principe ou porte sur un cas particulièrement important, y compris dans les domaines couverts par la liste d'exceptions. Par contre la liste

des exceptions est élargie, notamment dans les domaines du droit pénal et du droit des étrangers. Le Conseil fédéral propose également de supprimer le recours constitutionnel subsidiaire.

Le gouvernement modifie son texte, réintroduisant notamment le recours constitutionnel subsidiaire. Le 15 juin dernier, il adopte son

nouveau projet et transmet son [Message](#) au Parlement.

Quelques heures après le communiqué de presse du Conseil fédéral, le Tribunal fédéral émet à son tour un [communiqué](#) déclarant accueillir favorablement ce projet de loi, sous réserve du recours constitutionnel subsidiaire. Ce communiqué se termine par une phrase

presque menaçante: dans le cas où, à l'issue des débats parlementaires et au vu de la situation actuelle, le recours constitutionnel subsidiaire devait subsister dans le texte présenté, le Tribunal fédéral rejeterait la révision dans son entier! Verra-t-on les juges fédéraux descendre dans la rue pour récolter des signatures en faveur d'un éventuel référendum?

Franc trop fort: tous démunis

La BNS pourra-t-elle indéfiniment contrer la revalorisation du franc?

Jean-Pierre Ghelfi - 23 août 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33552>

Aussi longtemps que la période actuelle de développement de l'économie se maintient, tout va bien. Le cours du franc suisse ([DP 2095a](#)) reste assez stable par rapport aux principales monnaies. Mais la conjoncture est chose instable. Les cycles économiques connaissent des hauts et des bas. Aujourd'hui, c'est plutôt haut. Demain, ce sera probablement plus bas. Comment se comportera alors notre monnaie?

Cette question vaut d'autant plus la peine d'être posée que la Banque nationale suisse (BNS) se trouve actuellement assise sur un matelas, en chiffres ronds, de 800 milliards de francs de réserves monétaires dites officielles. Ce matelas se montait à une centaine de milliards il y a dix ans, au début de la crise

financière. Les 700 milliards que notre banque centrale a depuis lors accumulés année après année pour freiner la hausse du cours du franc peuvent être vus comme une sorte de subvention indirecte à l'économie d'exportation — dont le tourisme fait partie. Ils ont permis aux entreprises de continuer de vendre à l'étranger leurs produits et services.

Un brin téméraire

L'analogie est certes un brin téméraire. Cette «*subvention indirecte*» n'en est pas vraiment une. D'abord, le matelas de la BNS existe bel et bien. Il n'a donc pas été distribué. Ensuite cet argent rapporte, même beaucoup à l'occasion, sous la forme d'intérêts, de dividendes, de gains en capital, alors que ce

ne serait pas le cas s'il s'était agi de véritables subventions.

Néanmoins, les interventions régulières de la BNS ont joué le rôle d'une aide indirecte aux sociétés d'exportation: sans ces interventions, le cours du franc aurait poursuivi sa revalorisation et aurait fini par très sérieusement entraver, voire asphyxier, les exportations.

Cette idée iconoclaste de subvention indirecte est intéressante dans la mesure où elle met en évidence le fait que l'action de la banque centrale équivaut à un dopage des activités exportatrices, et par extension de l'ensemble de l'économie.

Ajoutons à ce tableau une considération supplémentaire. La capacité d'innovation des

entreprises, le sens de l'épargne de la population, la gestion plus que rigoureuse (en comparaison internationale) des finances publiques, la stabilité des institutions, tout concourt à faire que le franc reste une monnaie refuge, peut-être même alors que la phase de haute conjoncture aura pris fin.

Un bon père de famille

Il faudrait probablement que la Suisse passe par une phase de récession plus marquée que celle des autres économies développées pour que le franc perde de son attrait. Mais, à juste titre, personne ne le souhaite car il en découlerait de graves difficultés pour l'emploi, les exportations, les revenus, la consommation intérieure, etc. D'autant que les pouvoirs publics rechignent à intervenir pour pratiquer une politique de relance conjoncturelle.

Rappelons qu'ils n'ont rien fait à la suite de la crise de 2008. Le frein à l'endettement n'a pas été desserré. La Confédération a même continué de réduire sa dette. Un bon père de famille ne considère-t-il pas qu'il faut

d'autant plus se serrer la ceinture que les temps sont difficiles? Ce qui vaut pour lui, ce bon père de famille considère que cela vaut aussi pour l'Etat.

Pour les raisons déjà mentionnées, on ne peut exclure que, même en cas de récession, le franc conserve son statut de monnaie refuge et continue de grimper. Quel sera le comportement la BNS? Devra-t-elle poursuivre ses interventions et gonfler davantage son matelas ? Ou devra-t-elle au contraire y renoncer et accepter que le taux de change de notre monnaie (re)prenne de la hauteur?

Cartouches brûlées

Face à un tel dilemme, beaucoup préfèrent ignorer le problème et rester avec le nez dans le guidon tout en percevant seulement les feux qui sont au vert. Ils ne veulent pas voir les clignotants qui s'allument au loin. La prise de conscience tardera. Mais, d'ici là, le matelas de la BNS ne sera pas dégonflé. Elle aura donc une capacité d'intervention beaucoup plus limitée qu'en 2008.

Bien sûr, la banque centrale peut théoriquement continuer d'émettre autant de monnaie qu'elle le juge bon. Mais, en réalité, il y aura certainement un moment où cette action deviendra difficilement explicable et justifiable.

D'où cette interrogation finale. N'avons-nous pas déjà brûlé toutes nos cartouches? N'allons-nous pas nous présenter démunis lorsqu'il faudra affronter des périodes plus agitées? Celles-ci surviennent d'ailleurs souvent sans prévenir: quelques gestes de mauvaise humeur entre la Turquie et les Etats-Unis suffisent pour que le franc gagne quelques centimes en quelques jours!

Depuis la crise de 2008, le Conseil fédéral et les Chambres fédérales ont courageusement évité de conduire la politique économique du pays - [le frein à l'endettement](#) absorbant toute leur énergie. La BNS a dû monter au front. Jusqu'à quand pourra-t-elle y rester? Le risque existe que sa position finisse par se fragiliser. Le politique aura beau jeu alors d'en faire un bouc émissaire pour masquer ses propres défaillances, reflet de ses incompétences.

L'extinction des foires

Horlogerie, automobile, comptoirs: grands-messes en déclin et infrastructures à repenser

Jacques Guyaz - 24 août 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33557>

Les rassemblements de marchands pour acheter et vendre, traiter des affaires et partager des nouvelles sont aussi anciens que les civilisations. En Europe, au Moyen Age, les plus importantes rencontres étaient les foires de Champagne qui réunissaient les commerçants des deux régions les plus prospères du continent, les Flandres et la Toscane, sans oublier le réseau des villes et comptoirs de la Ligue hanséatique qui s'étendait bien au-delà de son berceau jusqu'à Bordeaux, Naples ou Novgorod.

Les foires se sont ensuite développées un peu partout et n'ont pas cessé de se diversifier en «salons» spécialisés, horlogerie, automobile, art, livre, informatique et autres, parfois réservés aux seuls professionnels.

Les foires ont toujours été l'affaire des villes qui ont réalisé des investissements substantiels en bâtiments et halles d'exposition parfois gigantesques pour abriter ces manifestations. Elles drainent exposants et visiteurs, profitent à l'hôtellerie et à l'économie locale et portent loin à la ronde le renom de la cité organisatrice. Or voici que, depuis quelques années, on observe un retournement spectaculaire: les foires, généralistes ou spécialisées,

périclitent, voire disparaissent purement et simplement.

Les montres et les autos

Baselworld, le [salon bâlois de l'horlogerie](#) en est la plus spectaculaire illustration. Cette foire réunissait chaque année toute l'horlogerie mondiale. Depuis 1990, elle est concurrencée par le salon de la [haute horlogerie](#) de Genève, consacré aux montres de luxe.

Entre 2013 et 2017, l'effectif des exposants à Bâle a chuté de 55%, se réduisant de 1'460 à 650, tandis que le nombre des visiteurs a diminué d'un tiers, de 155'000 à 105'000. Le départ annoncé de Swatchgroup aura probablement donné le coup de grâce au salon qui ne devrait pas s'en remettre.

Sur le marché asiatique, le plus important pour l'horlogerie suisse, la promotion s'effectuera désormais surtout à travers *showrooms* et *flagship stores*, concepts difficilement traduisibles en français qui désignent de grands magasins aux aménagements luxueux réservés à la promotion d'une seule marque, appuyés, bien sûr, par de très forts relais numériques.

Le marché de l'automobile est sans rapport avec celui de l'horlogerie et pourtant les

mêmes tendances se manifestent: les marques commencent à désertter. Au [Salon de Genève](#), DS, Mini, Infiniti et surtout Opel étaient absentes. Contrairement à Volvo et à Peugeot, qui sont venues à Genève mais ont boudé le salon de Francfort. Au [Mondial de Paris](#) qui se tiendra en octobre, Opel, Mitsubishi, Ford, Volvo et surtout Volkswagen sont annoncées absentes. L'érosion demeure certes moins forte à Genève que sur les places concurrentes, mais pour combien de temps? Ce printemps le nombre de visiteurs au Salon de l'auto a décliné de 4,5%.

Difficile de trouver un point commun entre des secteurs aussi différents si ce n'est que l'on n'achète pas une montre de luxe ou une auto sur Internet. Ce sont des objets qu'il faut toucher, palper, essayer. Mais la communication de base, celle qui amènera le client éventuel au magasin ou au garage ne passe de toute évidence plus par les salons.

Foires généralistes en déclin prononcé

Les manifestations généralistes sont aussi très touchées. Plus personne, c'est le [directeur du Comptoir suisse](#) qui le dit, ne va dans une foire pour acheter

de l'électro-ménager ou un matelas. L'appellation de la foire lausannoise apparaît désormais trompeuse. Un comptoir est un lieu d'échange de marchandises et de services y afférents. Or à Lausanne, on vend de moins en moins. Et il y a belle lurette que cette foire n'a plus rien de nationale. Elle reste un événement essentiellement vaudois, sans avoir la force des traditions locales qui font le succès de l'Olma à Saint-Gall, ni la convivialité joyeuse qui assure la bonne tenue du comptoir de Martigny.

L'an passé, le Comptoir suisse faisait peine à voir entre une présence massive de l'armée présentant ses jolis joujoux, un secteur de réalité virtuelle et de jeux destinés aux jeunes baptisé le Lab, des concerts dans les jardins et l'ancien secteur des «caves», des restaurants élégamment regroupés dans une halle. Ni

l'un ni l'autre de ces quatre éléments n'apparaît méprisable ou sans intérêt, mais aucune unité ne ressortait de cet ensemble totalement disparate.

Le Comptoir suisse perd de l'argent et pour couronner le tout, la presse nous apprend qu'une des halles d'exposition construite voici sept ans seulement souffre de défauts de conception. Le Comptoir suisse est dans un coma qui rend sa survie plus qu'incertaine.

Les foires sont-elles mortes? Les grands bâtiments d'exposition que l'on trouve dans quasiment toutes les villes sont-ils destinés au bulldozer ou à devenir, au mieux, des *skate parks* ou des centres de sports de salle?

Et pourtant, il y a toute une catégorie de foires qui fonctionnent bien, celles qui ont conservé leur activité de

base, le rendez-vous du vendeur et de l'acheteur avec les rencontres entre professionnels qui s'observent, s'espionnent et s'échangent des informations plus ou moins biaisées, comme le font les marchands de toute éternité. Ainsi, les grandes foires d'art contemporain, [Art Basel](#) en tête, constituent un bon exemple de réussite. Même s'il convient de ne pas se faire d'illusions à leur sujet. Pour faire mieux que se perpétuer, elles doivent se montrer créatives, à l'instar des artistes dont elles proposent les œuvres.

Quant au complexe de Beaulieu en plein Lausanne et au vaste Palexpo de Genève-Aéroport, ils ont leurs belles années derrière eux. [Tout doit être repensé](#). Trop vastes, ce sont les dinosaures des foires que le développement du numérique réduit lentement à l'état de fossiles.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Pour la souveraineté... de l'agriculture d'autrefois

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis455.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2017/1475.pdf>

<https://www.domainepublic.ch/articles/29585>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20170924/index.html>

Le Tribunal fédéral, nouvel acteur politique?

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-71139.html>

<https://www.djs-jds.ch/fr/>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/19900401/can364.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2001/4000.pdf>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2013/8143.pdf>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2013/8143.pdf>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2018/4713.pdf>

https://www.bger.ch/files/live/sites/bger/files/pdf/fr/11.5.2_10.1.1.2.6_1_2018_yyyy_mm_dd_T_f_14_02_44.pdf

Franc trop fort: tous démunis

<https://www.domainepublic.ch/articles/28175>

<https://www.tdg.ch/suisse/frein-endettement-assoupli/story/31654637>

L'extinction des foires

<https://blogs.letemps.ch/olivier-muller/2018/05/14/baselworld-dernier-acte-ou-la-fin-programmee-dun-rituel/>

<https://www.sihh.org/>

<https://www.autoplus.fr/ds/ds7/actualite/DS-Constructeurs-Exposition-Nouveautes-Salon-Geneve-2018-1523363.html>

<http://www.auto-moto.com/salons/mondial-de-lauto-2018/mondial-de-lauto-2018-liste-constructeurs-absents-salon-169130.html>

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/achete-matelas-foire/story/19293540>

<https://www.artbasel.com/>

<https://www.letemps.ch/suisse/gregoire-junod-palais-beaulieu-un-avenir-diversification>